



MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 AVRIL 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 11
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Date de convocation
22 avril 2025

Etaient présents : ACCOLAS Didier, BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry, TOMCZYK Tatiana

Date d'affichage
6 mai 2026

a été nommée **secrétaire de séance** : Tatiana TOMCZYK

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

Numéro interne de l'acte : 2026-04-30-02b

Objet : Budget Assainissement : affectation des résultats 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, après avoir approuvé le CFU Assainissement 2025,

Considérant qu'il y ait lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître,

• Un excédent de fonctionnement de :	2 572.84
• Un déficit reporté de :	7 886.50
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	5 313.66
• Un déficit d'investissement de	28 341.05
• Un excédent reporté de	113 945.75
Soit un résultat d'investissement de :	85 604.70

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION DU 31/12/2025 : DEFICIT	5 313.66
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	- 5 313.66
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	85 607.70

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAULZAIS LE POTIER


 Le Maire
Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance


Tatiana TOMCZYK